



Médiance, voir même limite harcèlement moral /abus

Par **desesquelle lynda**, le **26/03/2008** à **12:22**

bonjour,

mon mari travaille depuis une petite année dans une entreprise de bâtiment

depuis quelques temps, il subit des réactions assez destabilisantes par le patron de la boite

il a reçu un avertissement en recommandé concernant un chantier, et malheureusement il n'a pas fait son droit de réponse, il l'a fait oralement. Cependant les griefs qui lui sont attribués ne le concerne pas, ou son simplement justifiable, mais comme cela met en cause d'autres collègues, il n'a pas voulu effectuer son droit de réponse.

la semaine dernière, il a travaillé avec une autre équipe qui prend son repas en 30 mn, donc il a fait de même. ils sont donc tous revenu à l'entrepot à 16h45 au lieu de 17h (le temps effectif de travail étant réalisé 8 h + 15mn)

à 17h05, il a receptionné un message du directeur, l'accusant de ce croire au club med, disant qu'il avait terminé à 16h au lieu de 17h, qu'il allait lui attribué un nouvel avertissement, et qu'il attendait le prochain pour le virer, que c'était un bon à rien, et j'en passe... nous avons enregistré ce message sur un autre portable pour le concerver. Une autre personne qui était avec l'équipe du mardi à demander au patron pourquoi mon mari était le seul a recevoir un avertissement , je n'en connait pas là réponse qui justifie cette décision (sachant qu'ils étaient 4)

Lorsque le conducteur de travaux a voulu donner le doc à mon mari, qui a refusé de le prendre je vois mon mari qui réagit étrangement, car, ayant + de 20 ans de métier, et n'ayant jamais eu de grief de la sorte, je le trouve de plus en plus perturbé

s'il doit le licencier, pas de problème, il n'est pas perdu,
cependant le qualifier d'incabable, de bon à rien, alors qu'il passe ses journées à rattraper les
chantiers des autres ainsi qu'à gérer les finitions... d'ailleurs, s'il le faut, je peux faire les
démarches auprès de divers clients, qui pourront justifier de la qualité de son travail....
il termine sont travail toujours au dela de l'heure...
je n'ai pas envi de voir mon mari être de plus en plus mal et le liciement mentionne qu'il est
incapable, incompetent....

que doit on faire

d'avance merci

Lynda